

Décrets en faveur de l'enseignement inclusif et de la promotion de l'emploi pour tous :

- ◇ **Convention relative aux droits des personnes handicapées (2009)**
Visé à garantir l'exercice des droits des personnes concernant leur inclusion sociale, scolaire et professionnelle.
- ◇ **Décret pour l'enseignement supérieur inclusif (2014)**
Donner à tous les élèves des chances égales d'épanouissement dans leur vie socio-professionnelle.
- ◇ **Décret pour l'enseignement de promotion social inclusif (2014)**
Prévoir des aménagements pour offrir à tous des chances égales d'épanouissement dans leur vie socio-professionnelle.
- ◇ **Pacte d'excellence (2016)**
Volonté de décroisser, voire de supprimer l'enseignement spécialisé de type 8 et de former davantage les enseignants à l'accompagnement des troubles « Dys ».

Le mentorat intergénérationnel : un pari gagnant !



Grâce à des duos de personnes de générations opposées, fréquemment caractérisées par leur difficultés d'accès au marché de l'emploi, le mentorat intergénérationnel vise à promouvoir l'alliance des générations pour répondre à un défi de société.

Ainsi, les aînés seront amenés à partager l'expérience de leur vie professionnelle au service du développement de compétences susceptibles de faciliter l'insertion socio-professionnelle de jeunes présentant un TSA. Ce dispositif tend donc à réduire les inégalités concernant l'accès au marché du travail pour les jeunes présentant un TSA, à valoriser et capitaliser l'expérience des aînés ainsi qu'à recréer du lien social de proximité.

Dys-moi pour l'emploi !

Un projet au cœur de l'actualité

Actuellement, l'accès à l'emploi pour tous est un défi majeur que la province du Hainaut tente de relever, notamment, en mettant en œuvre les lois et décrets ratifiés par la Belgique (cfr encadré)

En effet, divers constats alarmants sont à l'origine de cette mobilisation :

- ◆ Le taux d'employabilité des jeunes avec TSA est significativement inférieur par comparaison à leurs homologues sans trouble. De plus, ils occupent davantage des professions demandant un niveau moindre de compétences (Lachaud, 2005; Turcotte, 2017)
- ◆ Manque de dispositifs spécifiques d'accompagnement vers l'emploi dans l'enseignement secondaire ordinaire pour les jeunes présentant un TSA.
- ◆ Enseignement de type 8 inexistant pour le secondaire. Cette organisation a eu divers impact pour l'année 2014-2015 :
⇒ 37% des élèves du type 8 fondamental ont été intégrés totalement dans l'enseignement secondaire ordinaire. Parmi eux, 29% se sont déscolarisés

Mathilde Boutiflat—Assistante de recherche

Mathilde.boutiflat@umons.ac.be

+32(0)65/37.37.65

Marie-Claire Haelewyck—Cheffe de service

Marie-claire.haelewyck@umons.ac.be

au cours des 6 années de l'enseignement secondaire ordinaire et seuls 16% d'entre eux terminent leur cursus « à l'heure » (FWB, 2016).

⇒ 33% des élèves du type 8 fondamental sont réorientés vers un enseignement de type 1 ou 3 dans l'enseignement spécialisé (FWB, 2016).

- ◆ La province du Hainaut présente le taux le plus élevé de chômage administratif (15,7% selon Iweps, en 2016) de Belgique. De plus, sa population dispose du plus faible de revenu moyen par habitant (15.517 €) (SPF Economie, 2016). Au niveau démographique, 29,6% de la population y est âgée de moins de 24 ans et 18% de

La recherche—action -formation

Recherche

Réalisation d'entretiens avec différents acteurs :

- jeunes présentant un TSA ;
 - professionnels de l'enseignement ;
 - employeurs ;
 - structures de travail social/ de formation ;
- afin d'appréhender leurs besoins et les pistes d'actions existantes concernant l'accompagnement et le maintien à l'emploi des jeunes présentant un TSA dans le Hainaut.

Actions

Co-développement et gestion d'un dispositif de mentorat intergénérationnel pour l'insertion socio-professionnelle.

Le mentorat permet l'accompagnement individualisé du jeune en difficulté en fournissant un soutien tant pédagogique que social et psychologique.

Formations

Formation aux aînés :

Sensibiliser les mentors à la compréhension des troubles spécifiques de l'apprentissage et les former au développement de stratégies d'accompagnement adaptés.